

bains proprement dits ; mais pour certaines salles à appareils spéciaux dont l'emploi est assez rare, on peut admettre l'affectation alternative et suivant les heures à chaque sexe. Au surplus, le département des Bains est de ceux qui exigent un

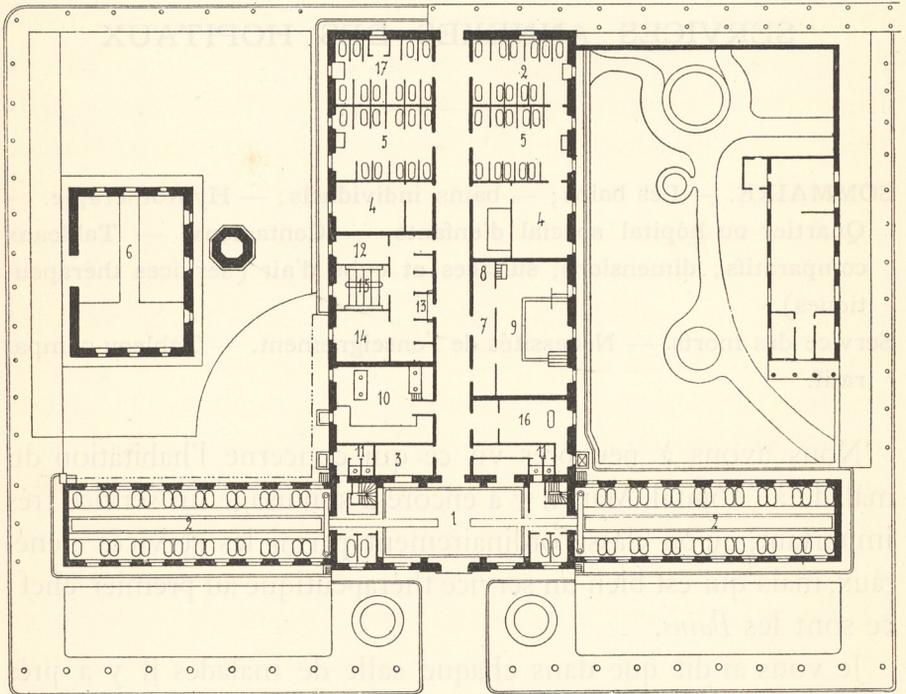


Fig. 829. — Bains de l'hôpital Saint-Louis.

1, entrée. — 2,2, bains. — 3, lingerie. — 4, salle de frotte (gale). — 5, bains (gale). — 6, usine. — 7, entrée de l'hydrothérapie. — 8, déshabilloirs. — 9, piscine. — 10, hydroféré. — 11, latrines. — 12, douches de vapeur. — 13, déshabilloir. — 14, sudations. — 15, bains de vapeur. — 16, douches locales. — 17, bains du Pavillon Gabrielle.

programme très précis, car les opinions du corps médical sur ce sujet sont très variables : le premier soin de l'architecte doit donc être de réclamer ce programme détaillé. Je me bornerai à vous indiquer à cet égard une installation très complète : les bains de l'Hôpital Saint-Louis (fig. 829), où ce service a une importance toute particulière.